

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1009 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 1009

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

11 juin 1965

Numéro JO

n° 8 du 01/08/1965

Date du numéro

1 août 1965

TEXTE INTÉGRAL

M. Allouan Cheïk Daoud est nommé pour compter du 1er janvier 1965, secrétaire du Tribunal du Charia de Tadjourah. Il percevra à ce titre une indemnité mensuelle de 10.400 FD.